

l'éther, et peut-être sa légère diffusion entre les lames du sac, qui agissent seules. D'ailleurs, il est facile de s'assurer *in vitro* de l'action dissolvante de l'éther sur la matière sébacée : il suffit de recueillir sur une lame une parcelle du contenu d'une loupe et de verser quelques gouttes d'éther pour voir, immédiatement, la matière sébacée se liquéfier en se transformant en un liquide finement grumeleux.

Ainsi modernisé, non pas dans son principe, mais dans son application en même temps que dans l'interprétation physiologique de son mode d'action, ce traitement des loupes, qui paraît légèrement suranné, sinon quelque peu dangereux, quand on lit la note de Lermoyez (1883), présente toutes les garanties exigibles aujourd'hui et constitue un procédé de choix.

**

Indications et contre-indications.—D'une façon générale, toutes les loupes peuvent être traitées par les injections d'éther. Mais, personnellement, je n'ai aucune expérience pour les loupes très volumineuses, car je n'ai jamais eu l'occasion d'employer ce procédé que pour des loupes dont les plus grosses ne dépassaient pas le volume d'une noix. Cependant Vidal a traité ainsi de très grosses loupes, et Lermoyez cite, notamment, l'observation d'une loupe qui dépassait le volume d'un gros œuf de poule, et qui fut guérie par dix injections d'éther en un mois. Il ne semble donc pas que le *volume excessif* de la loupe soit une contre-indication.

Le *siège* est également indifférent. On conçoit cependant que ce procédé sera surtout indiqué pour les loupes qui siègent sur une partie découverte, en particulier à la face, puisqu'il ne laisse aucune cicatrice. Pour la même raison, il s'adresse aux loupes du cuir chevelu, les plus fréquentes, d'ailleurs, et, particulièrement, chez les hommes qui portent les cheveux courts ou sont atteints de calvitie.

J'ai soigné et guéri par les injections d'éther, une loupe de la région inguino-crurale droite chez un cavalier. Cette loupe constituait une gêne constante et, en raison des traumatismes auxquels elle était sans cesse exposée, avait, à plusieurs reprises déjà, manifesté des tendances à l'inflammation.

Quand à l'*ancienneté* de la loupe, elle a une importance plus grande au point de vue des indications ou des contre-indications.

Les loupes *très anciennes*, qui sont restées *très petites*, ne dépassant pas le volume d'un pois ou d'un haricot, sont constituées par un sac à parois très épaisses, entourée d'une gangue fibreuse très dure et ne contenant qu'une très minime quantité de matière sébacée. Il est évident que les injections d'éther ne seraient ici d'aucune utilité ; d'ailleurs, ces loupes, à moins qu'elles ne siègent en une région particulièrement gênante, telle que la ligne d'appui du chapeau, ne réclament aucun traitement.

Les *loupes de formation récente*, alors qu'elles sont encore très petites, sont justifiables des mêmes considérations. Elles pourront, en effet, ne jamais grossir et subir la transformation fibreuse. Il n'y a donc pas lieu de se hâter pour intervenir.